

Le conseil veut sécuriser le point dangereux de Guengat vers Plogonnec

● Les élus se sont réunis vendredi 11 décembre, salle de l'amitié, pour le dernier conseil de l'année.

Le maire, David Le Goff, avait cette fois-ci un ordre du jour de quatre délibérations, beaucoup moins qu'habituellement, « mais certains points ne pouvaient attendre », a-t-il dit en ouverture de la réunion.

Propriété à La Plaisance

« L'achat de ce bien immobilier par la commune en vue de sa destruction dans le cadre d'une opération de sécurisation de la traversée de la RD n° 56 au lieu-dit La Plaisance dans la commune de Guengat est une opportunité qui se présente à nous ». Pour rappel, le carrefour de La Plaisance, c'est le croisement de deux voies communales (route de Kervoa et route de Stang ar Gall) avec la route départementale n° 56 ; la traversée de la route départementale n° 56 par des piétons, des cyclistes... qui empruntent la voie verte Quimper - Douarnenez ; la sortie de véhicules, piétons... provenant de propriétés privées. Le conseil a auto-

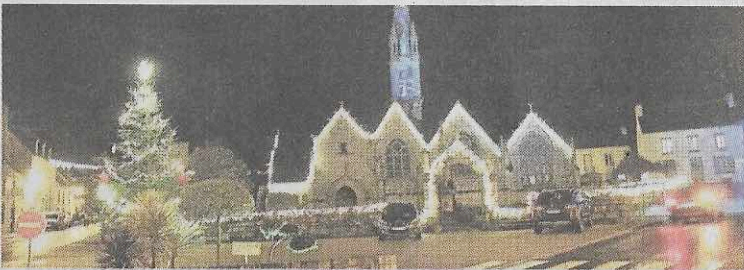
risé le maire a entreprendre des démarches pour une éventuelle acquisition.

Ouverture des crédits budgétaires 2021 : Pierrick Boussard, adjoint aux finances, a fait valider l'ouverture de crédits pour la somme de 133 000 € : achat et aménagement de terrains, voirie, travaux dans les bâtiments communaux, équipements divers, matériels.

Questions diverses

Parmi les questions diverses abordées : les projets 2021 sur les bureaux des élus, l'aménagement

autour de la nouvelle salle communale, autour du restaurant scolaire, la liaison douce vers la voie verte, un nouveau lotissement. Au niveau éclairage public, il y aura aussi quelques candélabres à changer. À brève échéance, il y a, cette semaine, l'opération « Ici commence la mer » avec la pose de quinze clous, fournis par le Sivalodet, avec les enfants de la classe de CM2 de l'école Saint-Joseph. Concernant les vœux du maire, qui se tiennent habituellement début janvier, il n'y en aura pas compte tenu de la situation sanitaire.



Corinne Gadonna, adjointe à la communication, a tenu, lors du conseil, à remercier les donateurs de sapins à la commune, et a félicité l'équipe technique qui a procédé à l'installation des décorations de Noël.